

INTERPELLATION : Gaz de schiste en sous-sol ?

La presse (LeMatinDimanche du 28 juillet 2013) signale que la compagnie Celtique Energie fait référence à la présence de gaz de « schiste » dans le Sous-sol du Val de Travers, région voisine « économiquement sinistrée » où un projet de recherche et d'exploitation devrait légitimement susciter l'intérêt (500 millions de retombées prévisibles. La très stimulante revue « Bilan » (15.05.2013) rappelle que le Jura et le Plateau sont des zones de prospection. Un véritable trésor pourrait bien se trouver sous nos pieds. Certes l'utilisation de la fracturation hydraulique est problématique en raison de risques écologiques. Or il est dit dans « Bilan » qu'une nouvelle méthode de stimulation de la roche a été conçue par eCORP pour récupérer les hydrocarbures emprisonnés en profondeur. L'eau est remplacée par du propane liquide, sans additifs chimiques. La pression gigantesque exercée sur l'Economie par la décision du Conseil Fédéral de sortir progressivement du nucléaire va être démesurément coûteuse pour les entreprises et les particuliers. Il faudra trouver des alternatives efficaces. Aujourd'hui, en recourant à l'exploitation du gaz de schiste, ainsi que du pétrole de schiste, les USA ont rétabli une bonne part de leur économie et relocalisé des entreprises, donc créé des emplois. Peut-on dans notre région, prendre le risque de passer à côté d'une telle opportunité, de se contenter de brouter l'herbe verte (et d'écouter siffler les éoliennes) en regardant passer le train.

La Ville de Delémont, l'agglomération delémontaine ont-t-elles des projets d'évaluation des ressources et de l'éventuelle exploitation du gaz et du pétrole de schiste dans son sous-sol ?

Celtique Energie a-t-elle un mandat comme dans le Val de Travers ?

Pour l'UDC Delémont Dominique Baettig

